



CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

Public et prérequis

- Tout conducteur titulaire du permis C répondant aux conditions suivantes :
 - 21 ans minimum sauf pour les titulaires d'un titre professionnel ou d'un diplôme de niveau IV ou V de conducteur routier
 - de marchandises sur porteur
 - Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Durée

- 3 jours + 11 jours

Principaux contenus

- Préparation à l'Epreuve Théorique Générale
- Préparation aux interrogations écrites et orales
- Contrôles de sécurité
- Attelage/dételage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules
- Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel

Documents administratifs remis

- Attestation de fin de formation remise au participant
- Attestation de présence

PERMIS DE CONDUIRE CE

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- ◆ Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ 1 seule présentation aux hors circulation et circulation
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

Validation

- ◆ Permis de conduire CE si réussite à l'examen

Agrément

- ◆ Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement

Permis de conduire CE

PROGRAMME

Epreuve Théorique Générale

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Acquérir les connaissances réglementaires et techniques en vue de l'obtention de l'Epreuve Théorique Générale	3 jours 21 heures
<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les principales règles de circulation▪ Connaître la réglementation▪ Connaître la signalisation		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

Accueil, présentation de la formation et tour de table.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles de circulation et signalisation spécifiques ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 	MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia Véhicule articulé ou ensemble de véhicules

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipements du véhicule et principe de fonctionnement ▪ Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ▪ Adopter les attitudes élémentaires de sécurité ▪ Réaliser une mise à quai ▪ Attelage et dételage d'une remorque ou semi-remorque 	MOYENS A PLANIFIER Véhicule articulé ou ensemble de véhicules

